

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 20 JUIN 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le jeudi 20 juin 2024 à 16 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance extraordinaire ce jeudi 20 juin 2024 à l'hôtel de ville.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur François Bergeron, conseiller
Monsieur André Bilodeau, conseiller
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sont absentes mesdames les conseillères Josée Asselin et Solange Lapointe

Sous la présidence de monsieur le maire Luc Cauchon.

Sont également présents madame France D'Amour, directrice générale et monsieur Stéphane Bellefeuille, directeur des travaux publics.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION N° 13025-06-24

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation de procès-verbaux**
- 4. Appel d'offres, soumissions et contrats**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
- 6. Travaux publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité publique**
- 9. Loisirs et culture**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
- 12. Divers et période de questions**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES POUR LES ÂÎNÉS (PRIMA)
RÉSOLUTION N°13026-06-24**

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) s'adresse aux municipalités ayant adopté une politique des aînés et leur plan d'action Municipalité amie des aînés (MADA) dans le cadre du programme de soutien à la démarche MADA du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a adopté une Politique municipale MADA en 2015 et l'a renouvelée avec l'adoption d'un plan d'action en mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a un projet de bonifier le réaménagement de son terrain de pétanque;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé pour le PRIMA s'inscrit dans les champs d'intervention « santé et mieux-être » et « participation sociale » de la Politique des aînés de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet proposé pour le PRIMA contribue aux saines habitudes de vie et à l'inclusion sociale;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond aux règlements municipaux en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA;

**PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER
ANDRÉ BILODEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE :**

- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au PRIMA;
- la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien des infrastructures subventionnées;
- la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris les dépassements de coûts;
- la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière, y compris tout dépassement coûts;
- d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou le directeur des loisirs à signer tous les documents afférents à cette demande d'aide financière au PRIMA.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION N° 13027-06-24

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'assemblée soit levée à 16 h 33.

(copie originale signée)

Luc Cauchon
Maire

(copie originale signée)

France D'Amour
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour
Directrice générale